

L'Assemblée Générale (AG par la suite) annuelle s'est tenue à Créteil, (Relais Saint-Michel, 4 rue Renée Arcos), de 15 à 18 heures.

14 personnes présentes :

Colette Demeure ; Bernard Descoubes ; Andrée Delmas-Descoubes ; Franck Pithois ;
Aïda Tabunar ; Bernard Coulon ; Marie Noëlle Dupuis ; Michèle Martinon ;
Gérard et Maryvonne Edeline (1 adhésion) René Serinet Nadia Galiba pour Anne-Marie Gentils
Denis Genin ; Myriam Hay.

Comme précisé dans les statuts, le bureau, élu pour un an, voit son mandat cesser au début de l'AG.

Présentation des membres du bureau présents à cette AG :

- Présidente : Mme Aïda Tabunar
- Vice-président : Mr Denis Genin
- Trésorier : Mr Bernard Descoubes
- Secrétaire général : Mr Franck Pithois
- Secrétaire adjointe (traduction) : Mme Marie-Noëlle Dupuis

Déroulement de l'AG et ordre du jour :

- Ouverture de l'AG
- Détermination du président et du secrétaire de séance.
- Détermination des scrutateurs
- Décompte et répartition des pouvoirs.
- Rapport moral et d'activités 2015
- Rapport financier 2015
- Budget prévisionnel 2016
- Points parrainage 2015/2016
- Mise en place des prélèvements des adhésions en janvier
- Rapport d'activités et financier sur les programmes réalisés aux Philippines
- Election des membres du Conseil d'administration

Ouverture de l'AG.

Remerciements de la présidente aux personnes présentes.

Depuis la création d'Association Alouette il y a 25 ans, 92 enfants ont pu obtenir leurs diplômes universitaires grâce à leur parrainage.

Actuellement 236 enfants sont accompagnés dans leur scolarité et nous avons 481 enfants qui ont bénéficié du programme EAP. Nous avons bien sûr encore besoin de vous. Un grand merci à tous les parrains pour leur fidélité.

Désignation du président et du secrétaire de séance

Président de séance : Bernard Descoubes

Secrétaire de séance : Franck Pithois

Désignation des scrutateurs

Cette désignation est nécessaire à l'organisation du vote des membres du Conseil d'administration (CA par la suite)

Nadia Galiba et René Serinet se portent volontaires et sont donc désignés scrutateurs.

Répartition des pouvoirs reçus

Environ une centaine de pouvoirs a été reçue par le secrétariat et par des adhérents présents à l'AG. Nous rappelons que seuls les pouvoirs des adhérents à jour de leur cotisation peuvent être pris en compte.

Au total ce sont donc 85 pouvoirs validés pour 241 parrains (dont 128 adhérents), 201 donateurs (dont 13 adhérents), et 28 stagiaires (dont 28 adhérents)

Remarques :

Nous voyons que les parrains ayant payé leur adhésion représentent 53% des parrains. Pourcentage que nous espérons voir augmenter. Cf. la proposition faite en AG plus bas (point trésorier).

Le compte effectué des personnes présentes ou représentées lors de cette AG est de 98 adhérents à jours de leur cotisation.

Rapport moral et d'activité de l'Association pour l'année 2015

Une messe anniversaire en hommage à Bernard Pierquin a été faite en septembre 2015 en présence de Mme Aïda Tabunar, présidente de l'Association.

Les ovalies d'octobre 2015 ont permis à l'Association de récolter 13000 euros.

Le Directeur de l'Institut La Salle Beauvais ayant participé à l'organisation des Ovalies souhaite se rendre aux Philippines.

Les 13000€ ont financé la scolarité de 481 enfants pendant une année.

Une question est posée en séance : après un an, qu'advient-il de ces enfants ?

Réponse délicate. Tout le monde sent que cette aide n'est pas la plus appropriée.

Une réflexion doit être menée pour une meilleure répartition et utilisation pour de telles sommes à l'avenir.

Tous les ans, au mois d'octobre, la Voix De l'Enfant donne des fournitures scolaires. Les envois sont faits par Aïda Tabunar bénévolement.

Concernant ces dons en nature, notre fondateur, Mr Bernard Pierquin préférerait des dons d'argent. Cela permet d'acheter des choses aux Philippines et d'aider l'économie locale. Malheureusement, en dehors de Manille, il est très complexe de se procurer ce qui est nécessaire.

Tous les mois, Mme Tabunar rencontre le Consul de l'Ambassade des Philippines.

La réunion mensuelle permet de faire un état des lieux des actions d'Associations Philippines et Alouette. Elle aborde aussi la question des volontaires/stagiaires. Il en va de leur sécurité. Il y a un contrat MOA tripartite signé entre le volontaire/stagiaire, Alouette Foundation et Association Alouette et une convention signée entre l'école des stagiaires et l'Association Alouette.

En septembre 2016, nous en étions à 28 stagiaires pour l'année. Une très forte augmentation qu'il faut souligner puisque les volontaires d'aujourd'hui sont souvent les parrains de demain.

Un don du député Morange de 3000€ a été perçu en 2015.

Un compte-rendu de Mme Tabunar auprès de l'Assemblée Nationale est en cours pour expliquer les actions faites grâce à ce don

Cette somme a permis, entre autre, de prendre en charge les frais de scolarité de 37 jeunes étudiants dont le parrainage s'est arrêté en cours de route.

Pour information : cours du peso philippin au 24 septembre 2016 : 1 € ~54 PHP

La période de Noël est favorable à de nombreuses actions pour récolter des dons, faire connaître Association Alouette et ainsi essayer de générer de nouveaux parrainages.

On peut citer rapidement les participations aux marchés de Noël, les ventes de chocolats, les ventes de sapins de Noël, les ventes d'huîtres, etc.

Pour cette année 2015, de nombreux remerciements sont à adresser :

- Planète cœur (Myriam Hay) : donateur depuis des années d' Association Alouette.
- Donateur fidèle à Association Alouette depuis le Typhon Haiyan, cette année encore Stemtech Global Foundation a fait un don de 1000\$ (soit 800€) en janvier dernier
- Mmes Michèle et Bernadette Martinon pour leurs actions nombreuses. Elles ont organisé plusieurs manifestations dont la somme en euros représente une grande part des dons reçus par Association Alouette.
- L'Association Paloména pour leur dévouement à Association Alouette et ce chaque année.
- Remerciements pour les parrains ayant permis aux 5 diplômées de cette année de conclure leur scolarité : Mr et Mme Descoubes, Mr et Mme Bernard MULLER, Mr et Mme BOHN, Mr et Mme GERSBACH, Mme AKESSON, Mme BOIDART, Mr et Mme RICHARD et Mme ROUGERIE.

Voyage aux Philippines au printemps 2016 de Mme Aïda Tabunar et Mr Bernard Coulon.

Divers événements ont eu lieu durant leur séjour :

- Il y a eu le départ de 3 personnes de l'équipe d'AFPI : Fatima, Cyrile Marie et Menchu.
- Le bureau de AFPI se compose à présent de 9 personnes. Karen-Joy et Paul ont rejoint l'équipe. AFPI : 9 membres du STAFF, dont 4 travailleurs sociaux pour 717 enfants Irène remplace Fatima comme assistance de direction après le départ de celle-ci. Il y a une nouvelle recrue pour prendre l'ancien poste de Irene. Anna-Clarisse SAIT Les salaires des membres du STAFF sont à présent équilibrés par rapport aux travailleurs des autres fondations. Cela devrait limiter le départ des membres de AFPI
- A Mac Arthur Leyte a eu la remise des diplômes des « enfants » d'Alouette. Mme Tabunar et Mr Coulon ont particulièrement été bien accueillis.

Les dons reçus récemment ont permis la construction/restauration de 98 maisons et la construction de 24 bateaux de pêches et la réparation de plusieurs salles de classe.

Eté 2016

Un contact très important a été établi avec la fondation RATP et son représentant Mr Dailly. Deux réunions se sont déroulées entre celui-ci et Mme Aïda Tabunar, Mr Bernard DESCUBES et Bernard Coulon pour l'élaboration des projets. Parmi les projets présentés par le bureau de Association Alouette, 2 projets ont été évoqués pour présentation au Comité de Projets de la RATP. Il faut noter le gros travail de Mme Marie-Noëlle Dupuis pour la traduction des dossiers présentés.

Mr Dailly invite Association Alouette à prendre contact avec les autres entreprises ayant une fondation et oeuvrant aussi aux Philippines. Mr Coulon a débuté le recensement et la prise de contact suivra.

Fin du rapport moral. Adoption à l'unanimité.

Suivent les questions :

- Il faut un maximum de précisions concernant les projets, même les plus petits, mis en œuvre sur place. Il faut des chiffrages sur les différentes choses/actions financées par AFPI. (Prix d'une maison reconstruite ? les bateaux ? Les pousse-pousse ? rappeler les actions concrètes relatives aux parrainages, le camembert de répartition du montant d'un parrainage). Ces précisions permettent de mieux argumenter lorsque l'on souhaite convaincre des personnes de devenir parrain.

Rapport financier de l'exercice 2015

Compte de résultat 2015			
du 01/01/2015 au 31/12/2015			
DEBIT		CREDIT	
Achats non stockés :		Autres produits :	
Achats pour bureautique	40,00 €	Adhésions	3 690,00 €
Frais d'animation	3 161,27 €	Cadeaux	1 240,00 €
Autres dépenses	294,85 €	Parrainages	87 382,22 €
		Dons	23 061,94 €
		Ventes	7 401,18 €
		Frais de séjour	3 375,00 €
Services extérieurs :			
Assurance	189,00 €		
Frais de timbres/enveloppes/téléphone	734,50 €		
Frais bancaires	1 362,50 €		
Cotisation VDE	110,00 €		
Autres charges :		Produits financiers :	
Rejets et impayés	117,00 €	Intérêts CNE	245,33 €
Transfert aux Philippines	109 290,00 €		
Charges exceptionnelles			
Frais de transport	620,00 €		
Remboursement frais de séjour	500,00 €		
Résultat de l'exercice :			
	9 976,55 €		
TOTAL :	126 395,67 €	TOTAL :	126 395,67 €

Exercice clos le 31 Décembre 2015. Le rapport est disponible auprès du secrétariat ou du trésorier.
1 k€=1 000€.

Le budget 2015 a diminué : 138,3 k€ en 2014 à 126,4 k€ en 2015 (- 11,9 k€, -5%)

- Recettes en diminution de 133 k€ à 126 k€ (- 7 k€) soit -5%

- Adhésions → augmentation des adhésions de 3,3 k€ à 3,7 k€ (+ 0,4 k€) au total, presque 150 adhésions.
- Dons et Cadeaux → diminution des dons et cadeaux de 34,5 k€ à 24,3 k€ (- 10,2 k€) malgré les dons des Ovalies (13 k€) et du Député des Yvelines (3 k€). Mais en 2014, il y avait eu les dons pour les obsèques de Bernard Pierquin (6,5 k€) et les victimes du typhon (20 k€)
- Parrainages → légère augmentation de 86,9 k€ à 87,4 k€ (+ 0,5 k€), au total 310 parrainages. Passage à 25 € depuis 3 ans ; mais il reste des parrainages à 23 € et même à 19,82 €
- Autres produits → augmentation de 8,0 k€ à 10,8 k€ (+ 2,8 k€), Ventes → forte augmentation de 3,5 k€ à 7,4 k€ (+ 3,9 k€), mais dépenses d'animation, Frais de séjour des stagiaires et volontaires → diminution de 4,5 k€ à 3,4 k€ (- 1,1 k€)

- Dépenses courantes en légère diminution de 3,2 k€ à 2,5 k€ (- 0,7 k€)

- Services extérieurs en légère baisse de 2,7 k€ à 2,4 k€ (- 0,3 k€), Achats bureautiques → au minimum (étiquettes), Frais de timbres (convocation AG, Chant, reçus fiscaux) – utilisation mailings, Frais bancaires Banque Postale : prélèvements, accès internet, Cotisation VDE (Voix de l'Enfant), Assurance Responsabilité Civile
- Autres charges passe de 0,5 k€ à 0,1 k€, Rejets et impayés 10,80 € à chaque rejet

- Frais d'animation de 3,2 k€ en 2015

Achats pour les différentes manifestations (marchés de Noël, forums d'association, concert, ...)

- Charges exceptionnelles passent de 4,1 k€ à 1,1 k€ (- 3 k€) car il y avait eu en 2014 les frais d'obsèques de Bernard Pierquin

- Transfert aux Philippines en forte diminution de 131 k€ à 109 k€ (- 22 k€)

On a pris dans les réserves du compte courant Banque Postale de 12,7 k€ à 6,4 k€ (- 6,3 k€) mais on a augmenté sensiblement le Compte sur Livret de 23,2 k€ à 39,4 k€ (+ 16,2 k€), ce qui explique un résultat positif sur l'exercice de 9,9 k€.

Fonctionnement des transferts d'argent vers AFPI :

6000€ tous les mois vers AFPI.

Si besoin, sur demande de AFPI, de nouveaux transferts exceptionnels sont faits (3 ou 4 par an).

Budget prévisionnel 2016

Prévisionnel 2016			
RECETTES		DEPENSES	
Parrainages	€ 85 000,00	Financement actions	€ 114 600,00
Adhésions	€ 4 000,00	Frais bancaires dont frais rejets	€ 1 600,00
Dons et cadeaux	€ 20 000,00	Cotisation VDE	€ 110,00
		Timbres, papeteries, etc.	€ 1 200,00
		Frais d'animation	€ 2 000,00
Autres produits	€ 12 000,00	Divers	€ 1 490,00
Total ressources	€121 000,00	Total dépenses	€ 121 000,00

- en légère diminution de 5,4 k€ par rapport au réalisé 2015 (121 k€ au lieu de 126,4 k€) : impact de la diminution des parrainages et des dons exceptionnels.

- en légère diminution de 15 k€ par rapport au prévisionnel 2015 (121 k€ au lieu de 136 k€)

Dépenses en légère diminution.

Le gros morceau reste les frais bancaires avec les frais de prélèvements et de transfert.

Frais d'animation 3 200€ en 2015. Ce sont tous les achats de « consommables » pour préparer nos ventes (tasses, bougeoirs, etc...)

Rapport financier et prévisionnel adoptés à l'unanimité.

Point sur les parrainages

Un point est fait sur les actions entreprises en 2015 en 2016 concernant les parrainages.

Depuis le mois de juin 2015, la Présidence/Secrétariat est passée de une personne (Mme Colette Demeure) à cinq personnes (Mme Aïda Tabunar, Mme Anouk Blanchard, Mme Marie-Noëlle Dupuis, Mme Nadège Deladoeuille et Mr Franck Pithois)

Chacune de ces personnes s'est vu attribuer des missions ciblées.

Concernant les parrainages, une grosse action de recensement en lien étroit avec l'équipe de AFPI a été entreprise depuis le mois d'août 2015. Cette action a permis la vérification des affectations des parrains et des filleuls. Certaines informations des parrainages n'avaient pas été mises à jour depuis 2011.

Dans la suite de cette action, le secrétariat a passé un grand nombre d'appels :

- pour expliquer la situation aux parrains concernés,
- pour obtenir la poursuite des parrainages,
- pour leur faire de nouvelles propositions de parrainages.

Quelques arrêts de parrainages se sont produits à la suite de ces contacts mais l'opération a été un succès dans un nombre de cas majoritaire.

Le travail de recensement s'est poursuivi tout au long de l'année avec aussi la communication des informations recueillies, la transmission des questions des parrains sur leurs filleuls.

Une présentation de l'état des lieux est faite.

Nous accueillons très récemment une nouvelle marraine : Gaëtane Bardin, une ancienne stagiaire du centre de Palawan, stage effectué en 2012. Encore une fois, on peut noter l'importance de la gestion des volontaires/stagiaires.

Présentation de la répartition géographique de nos parrains



Répartition géographique des parrains/marraines métropolitains.

Nous pouvons noter quelques « bastions » comme La région parisienne, la Lorraine, l'Aquitaine ou la région toulousaine.

Nous rappelons que 2 antennes de Association Alouette sont actuellement déclarées dans nos statuts : celle de Périgueux et celle de Portet sur Garonne.

La déclaration de ces antennes permet d'aller voir les municipalités et de demander des prêts de salles pour organiser différents événements, comme une assemblée générale par exemple.

Il est bien sûr possible de déclarer d'autres antennes, il suffit de contacter le secrétariat.

NB : Postérieurement à l'AG et sur proposition du bureau :

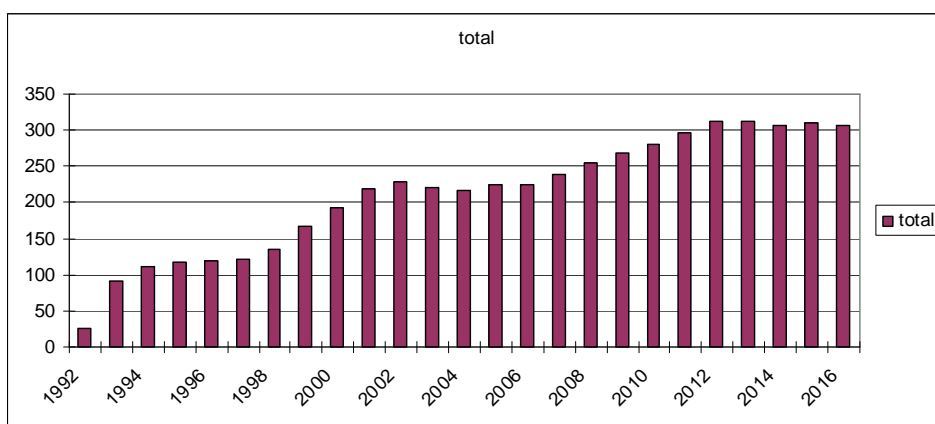
- Bernadette Martinon accepte de rester responsable de l'antenne de Périgueux.
- L'antenne de Créteil est créée et son responsable est Bernard Coulon
- L'antenne du Grand Est est créée et son responsable est Denis Génin.



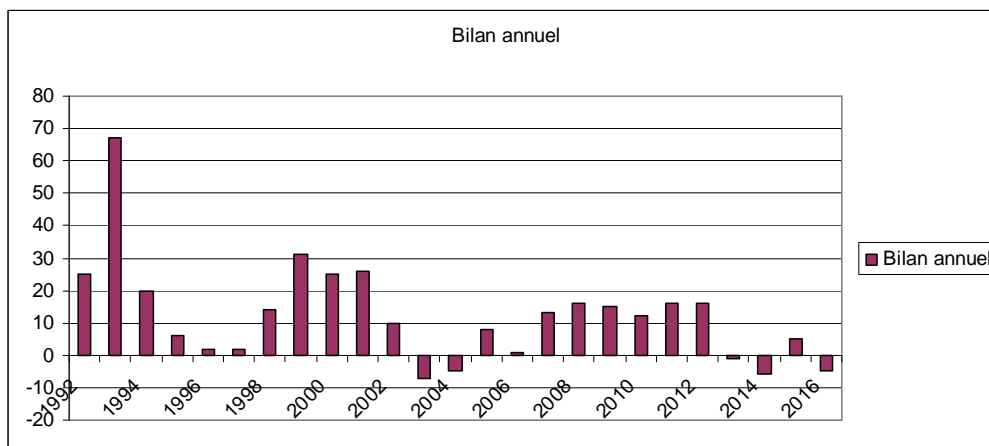
Répartition mondiale des parrains/marraines.

Evolution du nombre de parrains.

Les chiffres des parrains entrant et sortant ont été recueillis depuis la création d'Association Alouette.



Evolution du nombre des parrains depuis 1992.



Bilan des entrées/sorties des parrains

La stagnation du nombre de parrains suscite des inquiétudes puisque le besoin en parrain est croissant.

Mise en place des prélèvements des adhésions en janvier

Actuellement, les adhésions annuelles de 25 € sont reçues sous forme de chèques.

Au mois de septembre, nous avons 241 parrains ou marraines mais nous avons actuellement 128 adhésions, soit 53%.

Avec une cotisation de 25€ minimum, si nous réussissons à récolter les 113 adhésions manquantes, cela représenterait 2 825€.

Inconvénients de la gestion actuelle :

- 1 – Charge de travail pour le Secrétariat (réception des courriers, mail de remerciement) et pour la Comptabilité (remise en banque).
- 2 – Collecte insuffisante : moins de la moitié des parrains / marraines en 2015, la moitié en 2016.
- 3 – Nécessité de refaire le point et de relancer à chaque occasion : le Chant de mars, l'AG, le Chant de septembre.
- 4 – Certains parrains / marraines ne savent plus, en toute bonne foi, où ils en sont.

Proposition :

Ajouter 25 € au prélèvement de parrainage de janvier.

Rien de changé pour les donateurs et les volontaires qui continueront de payer par chèque.

Mise en oeuvre :

- 1 – Demander aux parrains / marraines actuels une autorisation de prélèvement de l'adhésion.
- 2 – Modifier le formulaire d'autorisation de prélèvement pour les nouveaux parrains / marraines.
- 3 – Actualiser les montants pour les prélèvements de janvier (pour ajouter l'adhésion) et février (pour rétablir le montant du parrainage).

La proposition est adoptée à l'unanimité

Rapport d'activité et financier sur les programmes réalisés aux Philippines

Faute de temps, pas fait lors de l'AG.

Voir avec les informations recueillies par Aïda Tabunar et traduites par Marie-Noëlle Dupuis.

Ce rapport est disponible sur demande auprès du secrétariat.

Election des membres du CA

Nous notons 3 personnes se présentant au Conseil d'administration, 2 pour un renouvellement de mandat et une « nouvelle » candidate : Mr Bernard Descoubes, Mme Anouk Blanchard et Mme Colette Demeure.

Ils sont tous les 3 élus membres du CA pour un nouveau mandat de 3 ans.

Questions diverses

Les soucis juridiques relatifs à l'acquisition d'un terrain à Malibay. Non abordé lors de l'AG.